



Lettre Info N°3 Nov 2025 : La démocratie à Montpeyroux

Conseil Municipal extraordinaire du 8/10/2025

L'information est communiquée la veille sur un panneau à la mairie puis par mail le jour-même avec l'ordre du jour : vote du choix de l'aménageur de la ZAC des Prés de la Dysse.

Rappelons que si APVM34 vient de perdre le procès intenté en février 2023 contre le projet de ZAC, un 2^{ème} procès est en cours depuis avril 2025 pour contester la décision d'attribuer au projet de ZAC sur les Prés de la Dysse la totalité des 3 ha maximum autorisés en extension du village.



En dépit du fait que le conseil soit programmé au milieu des vacances scolaires de la Toussaint, nous étions plus d'une vingtaine d'adhérents de APVM34 présents. Malheureusement, nous n'avons pu rien entendre du conseil municipal. Après un long monologue inaudible et laborieux de notre Maire, Claude Carceller, Viviane Mauri intervient « Peux-tu parler plus fort pour que nous puissions entendre » ? c'est alors que Ludovic Galhac, conseiller municipal, répond « Tu ne vas pas encore nous emmerder avec ta ZAC ! » Rumeurs dans la salle mais aucune réaction des conseillers... Nous avions déjà assisté à des insultes lors des conseils précédents mais elles s'adressaient aux conseillers de la liste d'opposition (jusqu'à leurs démissions), et pas au public. Le reste du discours restera inintelligible.

Mr Jeres annonce que l'aménageur choisi est GGL ; l'agence la mieux placée, Buesa, a renoncé (?), Rambier a envoyé un dossier incomplet (!). Nouveau discours du maire inaudible puis arrive le vote. Mr Ligonnière, qui représente nouvellement la liste d'opposition, demande des explications sur le traité de concession. Réponse du maire « On vote si l'aménageur est en mesure de réaliser le projet. On ne vote pas les détails mais si l'aménageur est en capacité. Aujourd'hui on choisit la personne, on répondra aux questions après le vote ! » Mr Ligonnière répète ne pas pouvoir voter sans information complémentaire. Le vote se fait quand même. Sans surprise, tout le monde est déjà d'accord depuis longtemps sauf Mr Ligonnière qui s'abstient et vote aussi contre par procuration de Pauline Curtan.

La secrétaire prend la parole. 2^{ème} point du conseil : un rappel de la Trésorerie oblige la mairie à se mettre dans la légalité car les indemnités de transports n'ont jamais été payées aux agents municipaux. 3^{ème} point : recrutement d'un animateur pour l'encadrement péri-scolaire : 125 enfants à la cantine et 100 enfants qui restent à la garderie le soir. Une personne recrutée récemment ; création d'un nouveau poste.

Questions diverses : Le traité de concession avec l'aménageur de la ZAC de Prés de la Dysse (donc le contrat entre la mairie et l'aménageur). Long monologue incompréhensible du maire. Puis Mr Ligonnière présente un document de travail réalisé par Pauline Curtan (conseillère) avec des questions précises sur différents points du traité envisagé. Mr le Maire lit le document et répond au fur et à mesure pour lui-même en plaçant même sa main devant sa bouche ; les questions et les réponses n'ont pu être entendues. Aucune réaction des autres conseillers qui semblent tous anesthésiés. Le conseil municipal est clos.

Et alors que tout le monde range ses affaires, Mr Carceller annonce « ah oui j'ai oublié de dire que nous avons signé l'acquisition du château de Montpeyroux »

Passons sur les insultes, le ton volontairement inaudible, le traité avec l'aménageur discuté en « questions diverses » et l'oubli de l'achat du château de Montpeyroux et de toutes les terres alentours, il reste de nombreuses questions en suspens. Le conseil municipal extraordinaire s'est réuni principalement pour vendre (brader ?) 3 ha de terres agricoles fertiles et humides, abritant une riche biodiversité dont l'inventaire n'est pas terminé, à un aménageur qui s'occupera de tout pour y implanter des routes, un rond-point collé au vieux

village, des parkings et 60 logements dont 1/3 de logements sociaux rassemblés au même endroit. Une décision donc qui impacterait considérablement la population de 1300 habitants, en particulier les 11 propriétaires qui risquent d'être expropriés et/ou spoliés de leur Espace Boisé Protégé, et les riverains des Prés de la Dysse. On s'attendrait à ce que les administrés soient pleinement avertis des différentes démarches et que leur avis soit pris en compte.

Alors pourquoi prendre des décisions aussi radicales aussi vite, en catimini, à 4 mois seulement des élections municipales ?

Depuis le début de ce projet de ZAC, les informations sont parcellaires, les avis contraires systématiquement repoussés ou moqués (refus de considérer l'enquête publique de Montpeyroux Pour Tous, refus de référendum, de possibilités de discussion avec les conseillers, réunions organisées pendant des périodes de vacances). Même la réunion de consultation de la population a été orchestrée par des intervenants grassement payés par la mairie qui ont limité le temps de parole et résumé la réunion de façon outrageusement partisane. Les 52 interventions apparues sur le site, dont 50 absolument contre le projet, ont été balayées par de vagues arguments. Même chose pour la consultation sur le nouveau PLU : information sur le panneau lumineux avec une fausse adresse mail pendant plusieurs mois et puis aucune autre information, documents qui apparaissent puis disparaissent du site...

Alors pourquoi aussi peu de transparence ? Pourquoi ce refus catégorique de tenir compte de l'avis des administrés ? Si ce projet était vraiment populaire et/ou utile à la population de notre petit village, il n'y aurait aucune nécessité de cacher quoi que ce soit ! **Il y a peut-être urgence, mais laquelle ?** Il faut sans doute que la prochaine municipalité ne puisse en aucun cas annuler l'implantation de ZAC sur les Prés de la Dysse. **Mais pourquoi ?**

A force de répéter les mêmes raisonnements en éliminant d'office tous les arguments contraires (besoin de jardins partagés et de projets collectifs, trop de voitures, trop de nouvelles constructions, manque d'eau annoncé dès 2040 au puits du Drac, veines d'argiles gonflantes, nombreux logements vacants dans le vieux village, etc...), Mr le Maire semble s'être convaincu qu'il avait raison et que les autres lui en voulaient à tort (voir les éditoriaux de l'Echo de Montpeyroux). Pourtant en 2014 un Conseil des Sages était constitué de 10 habitants bénévoles, « relais indépendant, objectif et productif entre les habitants et le conseil municipal » (Echo de Montpeyroux n° 118). **Comment expliquer une telle dérive de notre municipalité ?**

Après 5 mandats, le maire s'apprête à quitter sa fonction en mars. Une nouvelle rue à l'entrée du village et un (petit) pactole sur le compte de la mairie: une vraie consécration ! Un peu comme la pyramide du Louvre ou la réfection de Notre-Dame... c'est pourtant l'aménageur qui ferait le max de profit !

Autre question, plutôt inquiétante : Nos enfants sont-ils en sécurité à l'école ?

Un nombre insuffisant de personnes pour gérer 100 enfants à la garderie... 60 logements de plus sur les Prés de la Dysse, combien d'enfants en plus à l'école ? Une centaine ? Sans parler de toutes les constructions en cours. Il faudrait donc encore agrandir l'école et la cantine ? Le maire évoquait pourtant il y a peu la nécessité absolue de construire afin de sauver l'école et les commerces en danger ! 115 enfants à la cantine cette année et 100 à la garderie ; où est le danger de disparition de l'école ? **Et où est le montant financier prévisionnel pour la construction d'une nouvelle école et une nouvelle cantine par la commune ?**

La mairie compte sans doute sur les loyers puisqu'il a été annoncé 10 loyers à encaisser en 2026 dans le dernier Echo de Montpeyroux. Mais il faudra combien d'années de loyer pour rembourser les 3 millions d'euros (estimation budget 2024) investis dans 3 logements sociaux et un local pour une boulangerie ? A ce prix-là, on comprend qu'il est nettement plus avantageux pour avoir des logements sociaux de vendre les Prés de la Dysse contre du cash immédiat, que de rénover les multiples logements vacants du village. Alors le projet est-il un centre-ville-vitrine pour touristes et un tour de village aménagé pour les habitants sur les quelques terres nourricières encore disponibles? Notre village mérite mieux !